



Centrales Villageoises d'Alsace Centrale
Maison de la Nature du Ried et de
l'Alsace Centrale
35 Ehnwihr – Route de Sélestat
67600 MUTTersholtz
centralsace@gmail.com

Jean-François BARTH
7 rue des cigognes
67600 MUTTersholtz
Tél 06 41 61 11 58
jf.barth@orange.fr

Objet : Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque sur le toit de l'église protestante de Muttersholtz.

Copie : Patrick Barbier, Maire de la commune.

Sélestat le, 22 mars 2021

Monsieur Barth,

A travers plusieurs mails adressés à certains de nos membres fondateurs, vous avez bien voulu nous faire part directement ou indirectement de votre mécontentement au sujet de l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur le toit de l'église protestante de Muttersholtz. Nous souhaitons vous apporter quelques précisions sur ce projet qui, nous l'espérons, répondront à vos inquiétudes.

Nous sommes étonnés que vous n'ayez pu trouver nos coordonnées publiques facilement. Une page « Contact » est à votre disposition sur notre site internet où vous avez trouvé nos statuts en libre consultation. Notre adresse e-mail est sur tous nos documents, notamment notre flyer disponible en Mairie. Nous allons tâcher de remédier à cette lacune de façon à être joignable plus facilement.

Si votre intervention et vos courriers sont d'initiative personnelle, notre réponse est collégiale. Vous comprendrez qu'elle ait demandé un temps de concertation et de rédaction.

[Sur les Centrales Villageoises d'Alsace Centrale](#)

La Société par Actions Simplifiée « Centrales Villageoises d'Alsace Centrale » a vu le jour en juin 2019 suite à la volonté d'habitants du secteur de Sélestat, et même au-delà, de devenir acteurs et moteurs de la transition énergétique locale et ainsi de faire face à l'urgence climatique.

Après de longs mois de réflexion et de découverte du fonctionnement d'une centrale villageoise avec les animateurs de l'association Alter Alsace Energies et de Energie Europe au sein d'une cinquantaine de citoyens, la décision de créer la société a été actée par onze membres fondateurs aujourd'hui rejoints par une cinquantaine d'associés.

Nous provenons d'horizons variés, et la complémentarité de nos savoirs faire apporte une forte cohésion de groupe. En effet l'équipe est constituée de responsable administratif et financier, de

comptable, de technicien en bureau d'étude technique, de responsable d'association d'éducation à l'environnement, d'association d'insertion sociale, d'informaticien, d'ingénieur métier, etc...

Le concept des Centrales Villageoises fait émerger des sociétés locales à gouvernance citoyenne qui portent des projets en faveur de la transition énergétique en s'inscrivant dans une logique de territoire. Elles associent ainsi citoyens, collectivités et entreprises locales et contribuent aux objectifs énergétiques en tenant compte d'enjeux territoriaux transverses (développement économique local, intégration paysagère, lien social, etc).

La société est membre de l'association nationale des Centrales Villageoises, qui met à disposition une boîte à outils administratifs et techniques et du personnel juridique. Les statuts de la SAS Centrales Villageoises d'Alsace Centrale ont été rédigés en conformité avec la charte de cette association.

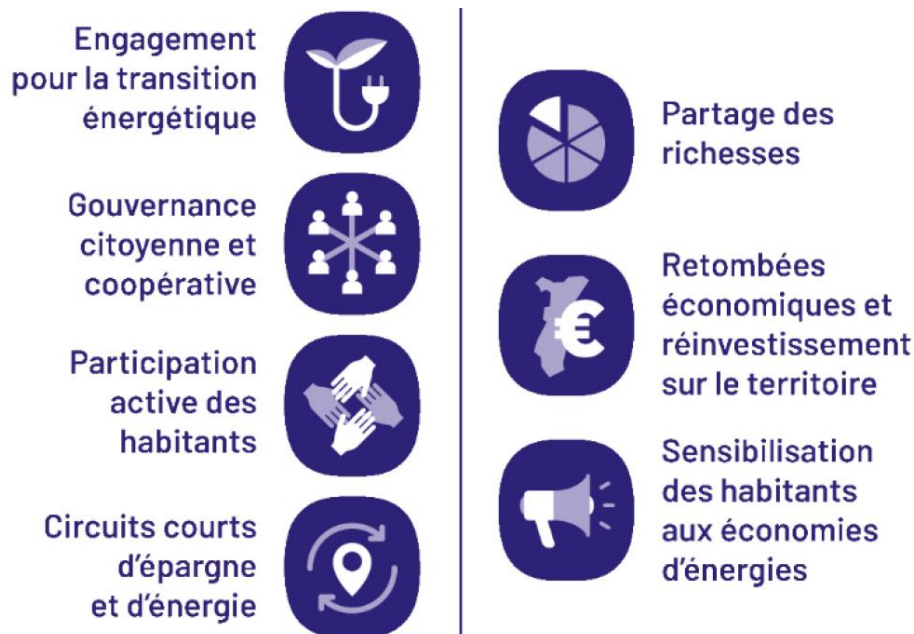
Ils sont disponibles en téléchargement libre sur notre site internet :

www.centrsace.centralesvillageoises.fr

Les statuts prévoient un fonctionnement citoyen avec deux principes forts

- Une voix à l'Assemblée Générale par actionnaire quel que soit le nombre de parts détenues
- Personne ne peut détenir plus de 20% du capital de la société.

Ceci permet de décliner nos engagements citoyens et nos valeurs de la façon suivante :



Nos valeurs

Nous avons ouvert les souscriptions à partir de 50€ de façon à ce que la part sociale soit accessible à toutes personnes désireuses de rejoindre notre société. Nous avons prévu également des bons de souscriptions pour des mineurs.

Notre capital est variable au fur et à mesure des ouvertures de souscriptions.

La gestion de la société est totalement bénévole et désintéressée. Aucun des membres fondateurs n'est un installateur de solution de production d'énergie.

Nous agissons sur la transition énergétique en finançant l'installation de centrales de production d'énergie renouvelable sur un périmètre local. La société se rémunère sur la vente de l'énergie produite.

Le périmètre d'action des Centrales Villageoises d'Alsace Centrale a été déterminé pour répondre à un enjeu de développement local tout en en gardant une cohérence avec le découpage administratif. Les installations se feront donc dans un premier temps sur la communauté de commune de Sélestat- soit les communes de Baldenheim, Châtenois, Dieffenthal, Ebersheim, Ebersmunster, Kintzheim, La Vancelle, Mussig, Muttersholtz, Orschwiller, Sélestat et Scherwiller - et ses communes limitrophes.



Notre territoire

Pour réaliser nos premiers projets, nous avons choisi l'énergie photovoltaïque car elle présente plusieurs avantages :

- Contraintes légales et administratives réduites.
- Sites potentiels nombreux.
- Mise en œuvre simple et rapide : Production immédiate dès la mise en service.
- Peu de maintenance, remplacement des éléments constituant l'installation facilité. Système robuste et fiable garanti 20 ans.

Pour notre première tranche de travaux nous avons repéré plusieurs sites qui devrait produire 186 700KWh par an, soit l'énergie consommée par plus d'une quarantaine de foyers de 4 personnes (hors chauffage).

Nous avons fait le choix de confier l'ensemble des travaux et la maîtrise d'œuvre à une société située à 25 km de Muttersholtz et avons choisi de nous fournir chez un constructeur local de panneaux photovoltaïques.

[Sur le projet de l'église protestante de Muttersholtz](#)

A plusieurs reprises via la presse locale, le journal communal, lors des manifestations locales (Muttersholtz 2050, salon Made in Alsace à Sélestat), lors des réunions publiques, et même à la radio, nous avons invité l'ensemble des habitants de la commune à découvrir notre projet, et notamment l'occupation pressentie de ce toit. Tout cela en amont du projet et avant que la commune ne décide de nous retenir suite à son Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) pour la mise à disposition de ce toit pour une durée minimale de vingt ans.

M. Le Maire de Muttersholtz a lui-même évoqué cette installation dans ses différents discours au cours des deux dernières années.

Nous avons surtout pris soin de présenter le projet au Conseil Presbytéral et au pasteur de la paroisse ainsi qu'au pasteur en charge de la « Justice Climatique » de l'Union des Eglises Protestantes d'Alsace-Lorraine et avons remarqué que nous nous rejoignons sur des valeurs communes d'engagement vers la transition énergétique.

Le choix de l'église protestante a été murement réfléchi, nous espérons ainsi permettre à un patrimoine remarquable de devenir un témoin du désir de transmission vers les générations futures.

Nous recherchons des toits de grande surface de façon à implanter une centrale relativement rentable, capable de montrer que notre modèle économique est viable, correctement orienté sud, avec une inclinaison suffisante, et où une intervention sur la couverture ne se fera pas avant au moins une trentaine d'année.

L'église protestante remplit toutes ces conditions, mais en tant qu'Etablissement Recevant du Public (ERP), elle génère aussi des frais supplémentaires pour répondre aux normes d'installations spécifiques dans ce cas.

Vous avez pu être étonné de la simulation non contractuelle que vous avez pu voir dans « L'avis de Muttersholtz » paru début janvier 2021. Les panneaux que nous envisageons de faire installer seront noirs ou bleus très foncé, et les rebords en aluminium également noirs. L'intégration finale sera identique à la photo de l'église de Boesenbiesen que M. Le Maire vous a transmise ; il s'agit du même fournisseur.

Une centrale de production doit être raccordée au réseau électrique. Actuellement nous étudions les meilleures options d'enfouissement, et l'intégration la plus esthétique la plus discrète possible de tous les périphériques de commande et de puissance. Nous pouvons vous assurer que toutes les options retenues le seront en concertation avec la Commune et le Conseil Presbytéral très prochainement.

La convention prévoit une redevance d'occupation annuelle modique, l'intérêt réel pour la Commune est la contribution citoyenne à la transition énergétique et la cession gratuite de l'installation qui sera toujours fonctionnelle à l'issue de la durée de la convention au propriétaire du toit.

A ce jour nous avons déjà engagé des frais, notamment pour l'étude de structure. Par ailleurs, comme vous l'avez très certainement bien compris, notre gestion désintéressée se traduit par des centaines d'heures de bénévolat qui ont été et qui seront encore nécessaires pour finaliser ce projet, temps que les bénévoles ont pris sur des jours de congés, de RTT pour être disponibles aux heures ouvrées, ou de temps en famille sacrifié par des réunions le soir.

Concernant l'aspect esthétique que vous avez choisi de nommer « défiguration du patrimoine », cela reste un jugement que chacun appréciera suivant sa sensibilité. Prenons un peu de recul et permettez-nous de relater quelques faits historiques :

- Le choix d'une tour métallique réalisée par Eiffel pour l'exposition universelle de Paris en 1889 a défrayé la chronique en son temps, et a vu des oppositions d'une grande partie des intellectuels du moment. Qui remettrait en question le symbole de Paris aujourd'hui ?
- Plus près de nous, une énorme pyramide de verre en plein milieu de la cour de palais du Louvre ne pose plus de questions esthétiques.
- Tout proche, la reconstruction de Château du Haut-Kœnigsbourg par un architecte qui s'est permis quelques libertés avec les œuvres du moyen âge pour répondre à la demande de l'empereur, notamment un donjon surélevé de plusieurs mètres, est à présent le symbole de notre Alsace Centrale.

Vous avez relevé la liste de nos membres fondateurs. Vous avez pu vous apercevoir que tous ont une très grande implication dans la vie locale, qu'elle soit artistique ou culturelle et que tous sont très attachés au patrimoine local, et notamment :

- M. Thierry Mignot, président de l'Association des Amis de l'Eglise Abbatiale d'Ebersmunster
- Mme Patricia Sigwalt, membre active de l'Association pour la Restauration et le Rayonnement de l'Orgue de l'Eglise Protestante de Muttersholtz.
- M. Eloi Navarro pour sa mobilisation régulière contre des projets trop gourmands en terres agricoles, patrimoine maraîcher à sauvegarder en Alsace Centrale.
- M. Fabien Jungmann, greeter à l'office de tourisme de Sélestat Haut-Kœnigsbourg
- M. Samuel Gerber, conseiller presbytéral de la paroisse de Baldenheim

Le choix de l'implantation sur cet édifice a fait l'objet de nombreuses concertations et échanges entre nous tous. Nous pouvons vous assurer que nous sommes tous convaincus du bien-fondé d'une telle réalisation. L'intégrité de l'ensemble des membres fondateurs ne saurait être remise en question.

Une installation photovoltaïque contribue à la sauvegarde de notre patrimoine, notamment en :

- Protégeant la couverture par superposition des panneaux qui freinent l'érosion naturelle du tuilage.
- Assurant et augmentant l'étanchéité à la pluie et au vent, préservant ainsi l'ensemble de la charpente.
- Créant un écran artificiel aux salissures des Cigognes. Nous ne pourrions d'ailleurs intervenir que pendant la période de migration pendant laquelle le nid sera vacant, pour ne pas déranger le cycle de reproduction naturelle.

Nous espérons avoir clarifié notre démarche et vous avoir apporté toutes les assurances de notre attachement à bien faire les choses. Nous vous demandons de bien vouloir transmettre l'ensemble de ce document à vos colistiers de façon à ce qu'ils en prennent connaissance en toute transparence.

Nous espérons ainsi rétablir la quiétude des habitants du village.

Sincères salutations.

L'ensemble des membres fondateurs des Centrales Villageoises d'Alsace Centrale.